



Fiche d'inscription ENFANTS 2025-2026

Email : contact@lesesteretsdulac.fr

Tél : 06.65.33.42.01

NOM :	Prénom :	Né(e) le : ... / ... / ...	M ☐ / F ☐
➤ Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité : OUI - NON (faire une demande écrite à la garderie)			
➤ J'autorise mon enfant à partir seul après le cours : OUI - NON			
NOM :	Prénom :	Né(e) le : ... / ... / ...	M ☐ / F ☐
➤ Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité : OUI - NON (faire une demande écrite à la garderie)			
➤ J'autorise mon enfant à partir seul après le cours : OUI - NON			
NOM :	Prénom :	Né(e) le : ... / ... / ...	M ☐ / F ☐
➤ Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité : OUI - NON (faire une demande écrite à la garderie)			
➤ J'autorise mon enfant à partir seul après le cours : OUI - NON			
NOM :	Prénom :	Né(e) le : ... / ... / ...	M ☐ / F ☐
➤ Enfant à récupérer à la garderie avant le début de l'activité : OUI - NON (faire une demande écrite à la garderie)			
➤ J'autorise mon enfant à partir seul après le cours : OUI - NON			

Adresse :
.....

Nom Prénom du responsable 1 : Tél :

Nom Prénom du responsable 2 : Tél :

En cas d'urgence : Nom/Prénom Tél : Lien de Parenté :

MAIL Parent OBLIGATOIRE :@.....

- Nom des personnes qui viendront chercher les enfants :
- J'atteste que mon (mes) enfant(s) est(sont) apte(s) à la pratique des activités sélectionnées dans la fiche inscription

☐ ADHESION L&F 2025-2026 (Obligatoire) : 22 € (Si déjà réglé indiquer le nom du parent adhérent)

- L'inscription vaut acceptation de la charte d'adhésion Loisirs et Fêtes.

CHARTRE ADHESION Loisirs & Fêtes 2025

Loisirs et Fêtes est une association Loi 1901 fondée en 1999 par les habitants des Estérêts-du-Lac à Montauroux pour développer la solidarité et la convivialité au sein du quartier. La présente charte des adhérents à l'association Loisirs et Fêtes reflète l'esprit de l'association. Elle rappelle les principes fondamentaux qui régissent les activités de l'association et définit les rôles, responsabilités et obligations des membres adhérents.

NOS OBJECTIFS : proposer tout au long de l'année et à tout public des activités sportives et culturelles, des événements conviviaux, des animations apportant l'autonomie et limitant l'isolement, la solidarité, l'épanouissement individuel, le tout accessible à toutes les bourses et à proximité du quartier des Estérêts-du-Lac.

En tant qu'adhérent à l'association Loisirs et Fêtes, je m'engage à respecter les principes suivants :

1. Je paye ma cotisation familiale annuelle.
2. J'adhère aux valeurs de Loisirs et Fêtes : la convivialité, le partage, la solidarité et développement durable.
3. Je respecte les règles de fonctionnement de l'association, notamment les statuts, le règlement intérieur et les décisions prises en conseil d'administration et en assemblée générale.
4. En toute bienveillance, je respecte les salariés, les intervenants des activités, les bénévoles qui œuvrent pour le quartier des Estérêts-du-Lac.
5. Je veille à partager une image positive de l'association et de ses actions notamment sur les réseaux sociaux.
6. L'association n'est pas une entreprise de service. Son bon fonctionnement et la diversité des activités proposées sont dépendants du bénévolat de ses adhérents, notamment pour les fêtes enfants, goûters...
8. Je suis informé qu'en cas de manquement aux règles ci-dessus, je suis susceptible d'exclusion de l'association par décision des membres du Conseil d'Administration.

En signant cette charte, je m'engage à respecter ces principes au profit du développement et de la pérennité de Loisirs et Fêtes.

Date : Nom : Signature :

Ecrire la mention « lu et approuvé » avec la signature

- ☐ J'autorise l'association à prendre et à diffuser l'image de mon/mes enfant(s), prise lors de l'activité, pour les besoins de communication de Loisirs et Fêtes.



Fiche d'inscription ENFANTS 2025-2026

Email : contact@lesesteretsdulac.fr

Tél : 06.65.33.42.01

Activités	Horaire	Tarif	Prénom Enfant 1	R	Prénom Enfant 2	R	Prénom Enfant 3	R	Prénom Enfant 4	R	Total
Echecs Primaire	Lu 17h15 à 18h15	205 €									
Echecs Ado	Lu 18h15 à 19h15	205 €									
Modern Jazz 7/10 ans	Ma 17h15 à 18h15	180 €									
Guitare	Ma 17h30-18h30	255 €									
Guitare	Ma 18h30-19h30	255 €									
Guitare	Ma 19h30-20h30	255 €									
Eveil Corporel 3/5 ans	Me 8h30 à 9h30	180 €									
GRS 6/8 ans	Me 14h à 15h30	205 €									
GRS 9/12 ans	Me 15h30 à 17h	205 €									
Foot 5/10 ans	Me 17h à 18h	105 €									
Foot 5/10 ans	Ve 17h15 à 18h15	105 €									
Foot 11 ans et +	Me 18h à 19h	105 €									
Foot 11 ans et +	Ve 18h15 à 19h15	105 €									
Eveil Corporel 3/5 ans	Me 8h30 à 9h30	180 €									
Kangoo-kids 6/10 ans	Je 17h00 à 18h00	190 €									
Kangoo Jump 16 ans et +	Je 20h30 à 21h30	205 €									
Judo 3/5 ans	Ve 17h15 à 18h	180 €									
Judo 6/11 ans	Ve 18h à 19h	180 €									
Tennis mercredi	1h30 à __h__	240 €									
Tennis samedi	1h30 à __h__	240 €									
Tennis mercredi	½ journée matin	69 €									
Tennis mercredi	½ journée après-midi	69 €									
Tennis mercredi	Formule journée	145 €									

- **Kangoo-Jump (certificat médical obligatoire) : => Pointure : _____ => Poids : _____**
- L'adhésion à Loisirs et Fêtes est effective du 01/9/25 au 31/8/26.
- **Rappel** : le nombre de cours sur l'année est de 33 séances maximum, de septembre 2025 à fin juin 2026. L'intervenant est tenu d'assurer **28 cours minimum** sauf en cas de force majeure (pandémie...), où l'association devra se conformer aux décrets nationaux et avisera en s'adaptant à la situation.
- Toute inscription à une activité est due entièrement pour l'année scolaire en cours sauf pour une annulation sur présentation d'un certificat médical mentionnant la non-pratique de l'activité. Le trimestre débuté est alors entièrement dû.
- En cas d'absence de l'enfant, le parent devra avertir l'intervenant par sms pour l'en informer afin qu'il puisse s'adapter au nombre d'élèves.
- Les parents ne doivent pas rentrer dans les salles pendant l'activité.
- Si le professeur récupère l'enfant à la garderie, merci de prévoir une demande écrite auprès de la garderie. (*Attention, la garderie ne reprend pas les enfants après le cours*)
- Les parents s'engagent à venir récupérer les enfants à l'heure et à respecter les consignes sanitaires en vigueur.
- L'association applique une remise pour les foyers ayant un coefficient familial CAF inférieur à 700€. Nous consulter pour le tarif en se présentant avec un justificatif CAF Barème de moins de 3 mois, une C.I. et un justificatif de domicile.
- **Pluie** : Pour les sports en extérieur, les cours pourront être annulés en cas de pluie ou de terrain non praticable. Le professeur pourra proposer des créneaux de rattrapage. Aucun remboursement ne pourra être effectué pour cause d'intempérie.
- L'association ne pourra être tenue pour responsable en cas d'annulation pour une cause extérieure et indépendante de sa volonté.
- Les tenues sportives ne sont pas incluses dans le forfait de l'activité (ex kimono, costumes spectacle de fin d'année ...)
- Pratique Judo : se conformer au règlement spécifique du judo. **Une aide des parents est demandée pour disposer et ranger les tapis.**

RESERVE ADMINISTRATION LF - Faire 1 règlement par activité + 1 règlement pour l'adhésion à l'ordre de Loisirs et Fêtes

☐ Adhésion 2025-2026 L&F : 22 € (Si déjà réglé indiquer le nom du parent adhérent : _____)

☐ Règlement Espèces : _____

☐ Nombre de Chèques : _____ Total : _____ €

Chèque 1 (Septembre) : _____

Chèque 2 (Octobre) : _____

Chèque 3 (Novembre) : _____

☐ Formule Tennis ½ journée : 10 chèques Total : _____ €

☐ Formule Tennis journée : 10 chèques Total : _____ €

☐ Facture (Nom / Prénom : _____)